

M. McCRANEY : Il y a des années où cela a coûté \$120,000.

M. BLAKE : Je n'ai pas étudié la question minutieusement, mais je dis que cela est tout à fait contraire à l'intente en vertu de laquelle nous avons d'abord accordé le traitement, et si nous ne pouvons pas nous procurer les services des personnages distingués qui sont les chefs de l'Exécutif au Canada à un moindre salaire que le total de ces sommes que nous avons à payer, il vaudrait mieux augmenter le traitement que de continuer un système que je crois indigne de la Chambre et du pays. Je suis d'opinion que nous devons donner au gouverneur général un salaire proportionné aux fonctions de sa haute position, mais je crois aussi que les sommes que nous payons depuis longtemps dépassent toutes les exigences raisonnables de cette position. Nous devrions payer une somme déterminée qui comprendrait tout, mais ce que nous payons maintenant est hors de proportion avec ce que le pays devrait payer et avec ce qu'exige la dignité et le bon fonctionnement de l'emploi. Je ne parle pas plus des dépenses du présent titulaire que des autres ; mais je ne croirais pas remplir mon devoir envers le pays si je ne donnais pas à la Chambre la franche expression de mon opinion au sujet de ces dépenses.

Advenant six heures l'Orateur quitte le fauteuil.

Séance du Soir.

M. McCRANEY : Il est peut-être utile d'expliquer pourquoi je fais cette motion. En 1834, j'ai demandé un état détaillé de ces dépenses, et après une attente de deux ans, on produisit un état incomplet qui donnait les dépenses en bloc. Pendant la dernière session, j'ai demandé plusieurs fois que cet état fût complété, mais je n'ai encore rien obtenu. Je dois dire aussi que ce n'est pas sans timidité que je me suis décidé à aborder cette question. Je n'ignore pas que certaines personnes s'imaginent que c'est un grand crime de pénétrer dans les affaires de cette institution vicéroyale, mais je puis ajouter que je ne le cède à personne sous le rapport de la loyauté envers notre noble souveraine, ou son représentant dans notre pays. Je n'ai rien à dire contre le gouverneur du Canada ; je suis certain que tout les députés ont pour lui la plus grande estime. Je crois que le gouverneur général lui-même ne connaît rien ou presque rien de ces dépenses.

L'honorable ministre nous dit qu'un crédit de \$5,000 a été voté pour les frais de déplacement. Je vois qu'en 1875 les frais de voyage se sont élevés à \$13,187.40 ; en 1876 on n'épuisa pas tout le crédit ; en 1877 ces dépenses atteignirent \$17,554.28 ; en 1878, \$9,778.45 ; en 1879, \$3,943.38. Pendant les deux années suivantes, il semble ne pas y avoir eu de rapport, et l'état soumis n'est pas complet. En 1882 les dépenses ont été de \$11,135.82 ; en 1882-83, de \$10,841.39 ; en 1883, de \$7,280.19 ; en 1884, de \$9,463.97, et l'an dernier, de \$6,951.21.

Maintenant, M. l'Orateur, je n'ai pas besoin de donner les noms des personnes pour le compte desquelles ces dépenses ont été faites, cela ne serait peut-être pas convenable ; d'autant plus qu'on peut les voir en recourant au rapport de l'auditeur général ou aux comptes publics.

Je crois que la Chambre a droit d'obtenir l'état que j'ai demandé. Mon seul but est de faire connaître au public l'usage que l'on fait de son argent. Je vois qu'en 1869, Rideau Hall nous a coûté \$82,000 ; avant cela le gouvernement l'avait loué pour deux ans à raison de \$4,000 par année, et dépensa environ \$37,000 en réparations, ce qui, y compris le loyer des deux ans, porte les dépenses pour cette année à \$127,000. En examinant ce que vaut Rideau Hall aujourd'hui, je suis d'avis que cette résidence ne rapporterait pas la moitié de cette somme, même si elle était vendue à un Rothschild ou à un Vanderbilt. La moitié de l'argent dépensé sur cette propriété a été gaspillée. A venir jusqu'à 1882-83,

M. BLAKE

nous avons dépensé en additions, en réparations, en altérations et en frais d'entretien, \$394,458.53.

J'ai demandé un état détaillé complet ; aujourd'hui cette somme s'élève probablement à \$450,000. De 1869 à 1882-83, une période de quatorze ans, nous avons dépensé en ameublement \$85,319.96, et d'après les comptes publics, je constate que cette somme dépasse \$100,000. Je ne sais pas où sont allés ces meubles, car actuellement il n'y en a pas pour \$10,000 à Rideau Hall, et toute la propriété, y compris l'ameublement, ne vaut pas, selon moi, \$50,000.

L'ORATEUR : L'honorable député parle d'une question qui fait le sujet d'une autre motion à laquelle nous ne sommes pas encore arrivés. Il vaudrait mieux discuter chaque motion séparément.

M. McCRANEY : Si l'honorable ministre veut consentir à l'adoption de la présente motion, je suis bien prêt à attendre que l'autre soit appelée.

L'ORATEUR : Vous aurez l'occasion de parler sur l'autre motion lorsqu'elle sera appelée.

La motion est rejetée.

M. McCRANEY : Je propose :

Qu'il soit émis un ordre de la Chambre pour un relevé détaillé, sous le titre de dépenses contingentes pour Rideau Hall, depuis la confédération ; un état complet et détaillé, par article, de toutes sommes inscrites sous le titre de dépenses contingentes dans le bureau du gouverneur général ; à qui chaque montant a été payé, pour quel service ou objet, et le chiffre exact de chaque item de dépense.

Sir HECTOR LANGEVIN : Cette motion, de même que la précédente, demande des états déjà publiés dans les comptes publics. L'honorable député trouvera tout ce qu'il veut avoir en examinant les comptes publics, depuis la confédération. Le comptable de mon département m'informe que la compilation détaillée de tous les renseignements que demande l'honorable député coûterait \$2,082. Mais il peut trouver tout ce qu'il cherche dans les comptes publics depuis dix ans ; le seul inconvénient c'est que ces différents items de dépenses ne sont pas dans un même chapitre. S'il désire des renseignements sur un point particulier, qu'il le dise, et je me ferai un plaisir de les lui fournir ; mais à moins que la Chambre ne l'exige, je ne puis consentir à produire tout ce qu'il demande dans ces motions, car cela entraînerait une dépense considérable et inutile. De plus, la préparation de cet état demanderait quatre ou cinq mois, car il n'y a qu'un seul livre, et un seul employé pourrait y travailler à la fois, et les autres employés seraient obligés d'attendre. Le comptable de mon département dit :

Un état indiquant les dépenses jusqu'au 30 juin 1883, sous les différents titres mentionnés dans la motion de M. McCraney, a été soumis à la Chambre des Communes le 15 avril 1883.

De sorte que tous ces renseignements, jusqu'à cette date, sont déjà devant la Chambre. Pour ces raisons j'espère que la Chambre refusera d'accorder cette motion.

M. McCRANEY : Les renseignements que j'ai obtenus n'étaient pas suffisants. Pendant la session de 1884, j'ai passé deux semaines avec un comptable aussi expérimenté que tous ceux de la Chambre, à examiner les comptes publics, pour tâcher d'avoir un état détaillé de toutes ces dépenses, et j'ai vu que la chose était tout à fait impossible ; je défie qui que se soit de faire un relevé de ces dépenses depuis la confédération, d'après les comptes publics. Je vois que sous le titre de dépenses contingentes, on a dépensé pendant ces seize années la somme de \$199,652.84. L'honorable ministre parle d'une somme de \$2,000 que coûterait ce rapport. C'est une forte somme, mais elle est bien petite comparée à \$50,000 par année, qui se dépensent, je crois, à Rideau Hall, en plus de ce qui est nécessaire. Dans les dépenses contingentes de l'an dernier seulement, je trouve trois pianos loués, et trois nouveaux qui ont coûté \$2,900 ; c'est assurément une ample provision de musique. Je ne prendrai pas plus longtemps le temps de la Chambre, mais